



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna

La voix du patrimoine de Sienna

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Moulin à blé, moulin à fouler, usine électrique : les moulins de Sienna au domaine dudit nom à Percy ASVPVS N° 73 2013

Le domaine de Sienna (section C 5/2 du cadastre napoléonien) est bien connu pour son ancienne chapelle des roches ou mieux encore des roques, la maison de maître, bâtie au milieu du 19e siècle, l'ancienne laiterie Andro à proximité, l'hippodrome pour l'entraînement des chevaux et les courses hippiques, le bois de Sienna, le culte rendu à saint Mathurin dont une récente statue a pris sa place sur le domaine, l'exploitation agricole biologique et la cueillette des pommes.



Carte de Cassini XVIII-ème siècle

Un certain François Boucard, sieur de Sienna, vend en 1568, à Robert de Montaigu « une prinse et arrest d'eau fluante et traversante sur la rivière de Syenne » (chartrier de Ducey : 107 J 200 et 107 J 201). Le moulin de Sienna est représenté sur les cartes de Mariette de la Pagerie (fin 17e siècle) et de Cassini

(deuxième moitié du 18e) et se situe entre les moulins banaux de Sourdeval et de L'Orbehaye. Le moulin de Sienna, propriété d'Etienne, René Sanoner en 1928



Mariette de la Pagerie 1689

fait l'objet d'une enquête. Il y est précisé que « le moulin est d'origine très ancienne » et qu'il ne fait l'objet d'aucune réglementation. La 1ère indication de la présence de la famille Sanoner à Percy est précise ; il s'agit du 30 juillet 1923 lorsque

Jean, Joseph Sanoner demeurant à Vernon fait l'acquisition de la ferme de Sienna à Percy de Louis, Henri Josset époux de Mathilde Martinière, demeurant

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



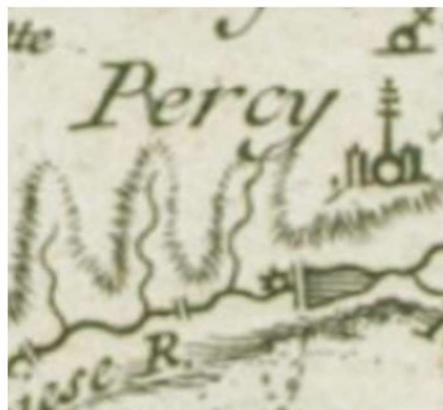
Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna

La voix du patrimoine de Sienna

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

à Saint-Hilaire-duHarcouët. Cette acquisition comprend le moulin de Sienna (archives départementales de la Manche, ACP Gavray, volume 209, article 110).

Une perrée est localisée en 1825 en travers de la Sienna à proximité des parcelles 1811-1812, 1759bis de la section « C ». Un bâtiment « le moulin de Sienna » est cadastré en 1753-1754. Un deuxième bâtiment porte le n° 1755. L'un et l'autre sont assis sur les parcelles 1750, 1764. Le canal d'amenée se sépare en deux branches. La vente du 27 avril 1920 par Raymond, Hyacinthe Ganne de Beaucoudray, veuf des Closets, à Paris, à Henri, Louis Josset époux Lemeunier à Saint-Hilaire-duHarcouët, des immeubles du domaine de Sienna parmi lesquels



Mariette de la Pagerie 1689

un moulin connu sous le nom de moulin de Sienna, à trois tournants, comprenant le logement du meunier, le logement du matériel de moulin, des roues, de la chute d'eau, étable, écurie, greniers sur le tout, porcherie à l'arrière, sous les numéros 1746-1747, 1749- 1756, 1764. L'acte précise que les immeubles désignés au chiffre II (le moulin de Sienna) sont loués à Victor Savary et Louise Eude, son épouse. La trace du bail du moulin de Sienna avec terre, non détaillé, sous

écriture privée, est conservée dans les registres des baux de Percy (volume 12, folio 59, case 4) fait par de Beaucoudray Raymond à Savary Victor de La Colombe pour un loyer de 1700 francs annuel + 20 francs de charges, soit 5160 francs pour les trois années. Alphonse, Philologue Larcher, avoué, demeurant et domicilié à Fougères, vend en son nom et en celui d'Angélique de Rommilly épouse de Pierre Larcher, ses père et mère, à Hector Ganne de Beaucoudrey, propriétaire, vivant de son bien, demeurant et domicilié à Saint-Nicolas-près Granville, et à ses trois enfants, les immeubles constituant et formant le domaine de Sienna, parmi lesquels deux usines : le moulin à foulon (C 1753) et le moulin à blé (C 1754), la grange (C 1755), le bieu du moulin (C 1760). L'ensemble du domaine est estimé

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna

La voix du patrimoine de Sienna

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

à 50 hectares 50 ares et 16 centiares. L'acte précise une réserve à propos du moulin « les acquéreurs seront tenus d'indemniser le fermier, à dire d'experts, s'il veut conserver le moulin et ses agrès placés par ce dernier à l'usine de la venderesse et de son consentement ou pourra contraindre le dit fermier à sa sortie à enlever le dit moulin et à rétablir les lieux dans leur ancien état. Si les acquéreurs optent pour la conservation de ce moulin, l'arbre et la roue qui le font mouvoir, ne feront point partie de



Carte de Cassini XVIII-ème siècle

l'estimation attendu qu'ils sont la propriété de madame Larcher ainsi que toutes les perrées et le surplus de l'usine ». La donation-partage en présence et par la volonté de Louis, Marie de Bordes et dame Jacqueline, Charlotte, Marguerite, Etienne de Hauteville, son épouse, résidents en la commune des Chéris, Marie, Louise, Gabrielle, Jeanne de Hauteville, veuve de feu Louis, Julien de Romilly, tutrice de leurs enfants, résidente en la commune du Hamelin, Henriette, Julienne, Marie de Hauteville, aussi vivant de ses revenus, femme divorcée de François, Jean-Baptiste de Roussel, résidente à Bayeux, lesdites dames héritières chacune pour un tiers des successions immobilières de feu Louis, Félix de

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.



Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna

La voix du patrimoine de Sienna

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

Hauteville et de Marie, Jeanne Lemenuet, situées à Hébécreevon, Saint-Gilles, au lieu de Sienna en les communes de Lorbehaye, Percy, aux lieux des grandes et petites Genestay, et au lieu de la Landelle en les communes du Mesnil-Thébault, Isigny, Les Biards, etc. Le second lot comprend le lieu et ferme de Sienna, le lieu et ferme de Launay, se consistant les dites fermes en jardins à plants et à légumes, bâtisses à divers usages, prés, terre labourable et non labourable, bois, le tout en circonstances et dépendances, situées en les dites communes de Lorbehaye, Percy et le Mesnil-Thébault, les bois de Hauteville avec les moulins et terrains en dépendants. L'acte du 11 juillet 1807 (5 E 5370, étude de Pain-d'Avainne, Isigny-le-Buat) ne décrit pas davantage les immeubles.

Nous sommes en présence des membres de la famille Tancrède-de-Hauteville, dont Louis, Félix Tancrède-de-Hauteville décéda le 10 mars 1807 (archives départementales de la Manche, NMD du MesnilThébault, image 155/339) âgé de 69 ans, fils de feu Gabriel Tancrède-de-Hauteville et de feu Jacqueline Gautier. La famille possédait, d'après le partage entrevifs du 3 8bre 1825 (5 E 20791) chez maître Anger, notaire à Saint-Hilaire-du-Harcouët, de la terre et ferme composée de maison d'habitation et d'exploitation, jardins, terres labourables, prés et bois, les moulins à blé et à foulon à plusieurs tournants, le tout situé aux environs de Sienna, en la commune de Percy et par extension en celle de Lorbehaye, contenant ensemble environ soixante-un hectares, vingt-six ares (300 vergées) et tous les droits y attachés, haies, bois creux, fossés, chemin, eaux, biez, voies, et autres qui en dépendent, ces biens en toute hérédité. Ne dit-on pas qu'elle possédait des biens transmis par du Guesclin, dont peut-être le chef de la baronnie de la Roche-Tesson. Malheureusement le chartrier des Tancrède-de-Hauteville d'Isigny-le -Buat ne possède pas de documents liés au domaine de Sienna.

L'ensemble des recherches, textes ont été effectué par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.

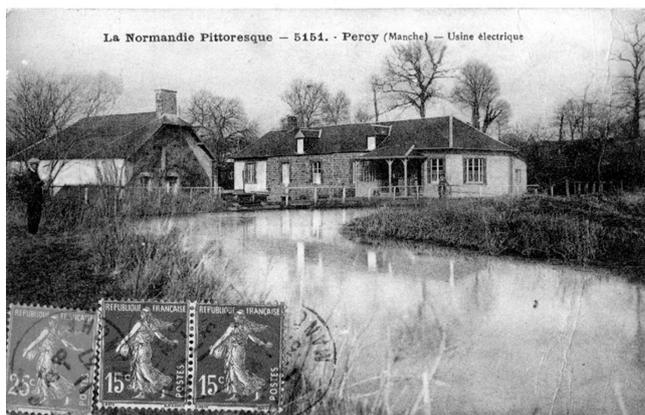


Association de sauvegarde et de valorisation du patrimoine en val de Sienna

La voix du patrimoine de Sienna

Téléphone : 02 33 61 45 49 Portable : 06 87 56 35 58 patrimoine.valdesienne@wanadoo.fr

La commune de Percy fut alimentée en électricité par trois moulins au moins



équipés de turbines : le moulin du gué de La Colombe, le moulin de Haut, produisant l'un et l'autre de l'électricité depuis 1905, et le moulin de Sienna à Percy, depuis 1933. Le matériel adapté se consistait d'une turbine estimée à 160 000 francs, une génératrice à 100 000 francs, un tableau complet

avec appareillage à 80 000 francs, le transformateur à 100 000 francs, courroies et transmissions à 60 000 francs, le relais de tachymétrie à 30 000 francs, le moteur treuil à 50 000 francs et le condensateur à 20 000 francs. La cession du moulin de Sienna fut transmise par Julien, Désiré Jehenne, entrepreneur d'électricité à Coutances à Louis, Alphonse Giovannoni, directeur d'usine électrique, et à son épouse, exploitants le moulin de Haut.

Le moulin du Gué était exploité par Georges, François Levallois, électricien à Percy.

La cession du moulin de Sienna le 5 juillet 1956 comprenait la chute d'eau, l'ancien moulin, un petit bâtiment, une vanne, le déversoir et une portion de prairie et le bail était calculé sur le prix de vente de l'énergie. Etienne, René Sanoner décède à Paris le 12 avril 1937. Sa veuve, Yvonne, Marguerite, Marie Brunel et les six enfants issus du mariage : Monique, Jeanne, Marie ; Alain, Marie, Georges ; Christiane, Marie, Odette ; Yves, Marie, Roger ; Daniel, Marie, Charles ; Gérard, Marie, Alain bénéficient de la succession. Madame Sanoner déclare à la DDAF le 7 mars 1959 que la turbine absorbe la totalité du débit de la Sienna et qu'elle appartient à Julien Jehenne, électricien à Coutances.

L'ensemble des recherches, textes ont été effectués par Monsieur Jacky Brionne, président de l'ASVPVS et mis à votre disposition avec son aimable autorisation.